



Bulletin d'Information Agro-Hydro- Météorologique Décadaire

DANS CE
BULLETIN :

I. Situations
météorologique
et hydrologique

II. État des
cultures et
Situation
phytosanitaire

III. Situation
pastorale

IV. Situation zoo
sanitaire

V. Situation
halieutique

VI. État de la
végétation

VII. Situation
marchés
agricoles et
situation
alimentaire

VIII. Perspectives

IX- avis et
conseils

I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

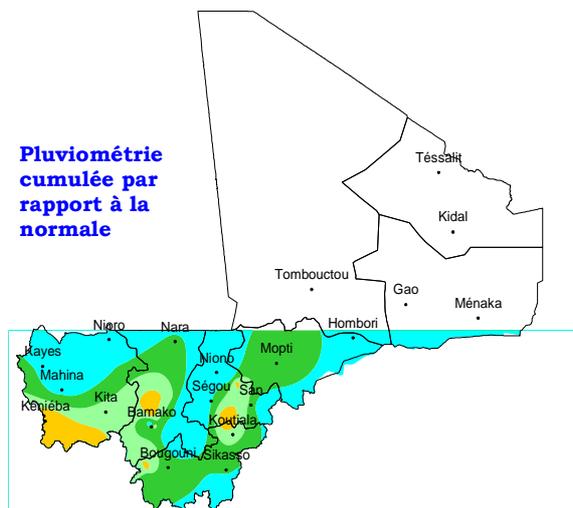
La situation météorologique au cours de la première décade de juillet a été caractérisée par la rentrée de l'air humide sur l'ensemble du pays à l'exception de l'extrême nord de la région de Tombouctou.

Cette situation a été favorable aux activités pluvio orageuses assez régulières et parfois importantes dans certaines localités.

Ainsi, les quantités de pluies recueillies pendant la période ont été normales à excédentaires dans l'ensemble hormis les localités de Kéniéba, Bamako et environs, Baguinéda, Dioila, Didiéni, Bougouni, Kolondiéba, Ségo, Niono, Ké-Macina et Mopti où elles ont été déficitaires. Ces quantités de pluies ont été en général inférieures à celles de l'année dernière pour la même période.

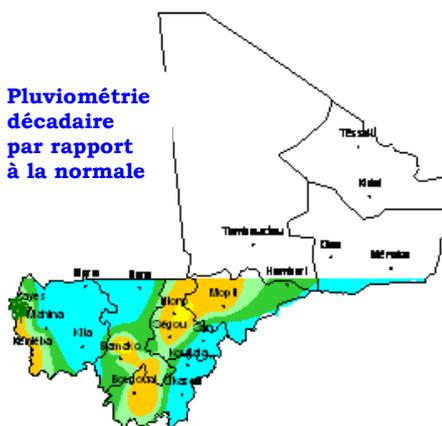
A la date du 10 juillet 2013, le cumul des pluies recueillies est aussi dans l'ensemble normal à excédentaire excepté les localités de Kita, Kéniéba, Sotuba, Ouélessébougou, Sélingué, Kolokani, Didiéni, Banamba, Koutiala, N'tarla, Bla et Ké-Macina.

Pluviométrie
cumulée par
rapport à la
normale

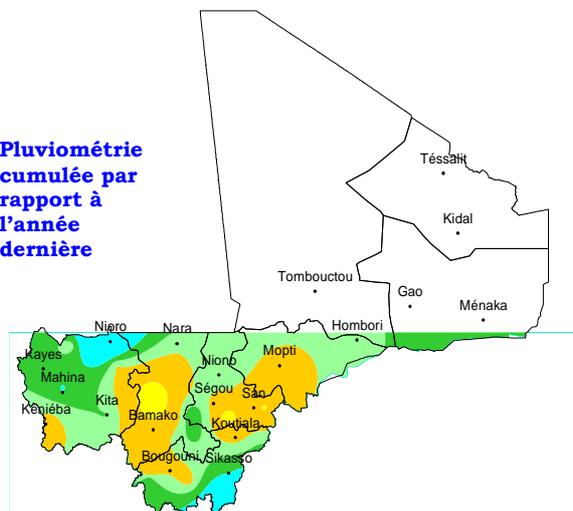


D'une manière générale, il est en dessous de celui de l'année dernière.

Pluviométrie
décadaire
par rapport
à la normale



Pluviométrie
cumulée par
rapport à
l'année
dernière



Pluviométrie-légende

	Très déficitaire
	Déficientaire
	Légèrement déficitaire
	Normale
	Excédentaire
	Pas de données

La situation hydrologique décadaire a été caractérisée par la montée de niveaux sur tous les cours d'eau. Le déstockage des eaux de la retenue et de Sélingué se poursuit.

Les hauteurs moyennes décadaires sont inférieures à celles de l'année dernière sur tous les cours d'eau à l'exception du Niger à Ansongo, du Baoulé à Bougouni, du Sénégal à Kayes, du Bafing en amont de Manantaly et du Bakoye à Oualia. Elles sont inférieures à celles d'une année moyenne pour la même période à l'exception du Niger à Ansongo, du Baoulé à Bougouni, du Sénégal à Kayes et du Bakoye à Oualia.

II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

Dans les principales zones agricoles du pays, les semis se poursuivent. Les premiers semis des mil/sorgho/maïs/arachide le niébé et le coton, sont au stade de levée-feuilles. L'état végétatif des cultures et l'aspect général des champs sont bons dans l'ensemble.

En zone CMDT, à ce stade, l'allure de la campagne 2013/2014 fait planer des incertitudes par rapport à l'atteinte des prévisions d'emblavures.

Le pourcentage de semis du coton est de 84,5%; il est en dessous de celui de la campagne passée (96,7 %). Les réalisations en surfaces semées (456 291 ha) sont également inférieures à celles de 2012/2013 (526 935 ha).

Les taux de réalisation des mil/sorgho et maïs de la présente campagne sont inférieurs à ceux de 2012/2013.

La situation sur le Criquet pèlerin de la décade a été caractérisée par une accalmie généralisée. Aucune signalisation n'a été enregistrée durant la décade.

III. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS D'EAU ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

La régénération de la strate herbacée se poursuit dans les localités sud des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou. Le niveau de biomasse est surtout élevé dans les plaines, bas-fonds et bordures des cours d'eau. Dans les autres zones agropastorales du pays, la situation reste mauvaise malgré quelques repousses enregistrées par endroits. Concernant les pâturages aériens et

inondés, ils conservent un état assez moyen dans l'ensemble.

Les conditions d'abreuvement sont globalement moyennes malgré un début de reconstitution des points d'eau de surface hivernale dans plusieurs localités sud du pays. Les forages, les puits, les fleuves et leurs affluents ainsi que les canaux d'irrigation constituent encore les principaux points d'abreuvement du bétail. L'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont passables à moyens suivant les secteurs d'élevage.

Les troupeaux transhumants poursuivent leur séjour dans les zones de concentration habituelles de saison sèche. Toutefois, une amorce de retour assez timide vers les sites d'origine est constatée dans la région de Kayes. Les sédentaires, quant à eux, sont encore pour la plupart en divagation aux abords immédiats des villages et hameaux de culture.

IV. SITUATION ZOO SANITAIRE

La situation zoo sanitaire a été calme. Aucun foyer de maladie réputée légalement contagieuse n'a été enregistré au cours de la décade.

V. SITUATION HALIEUTIQUE

La situation halieutique a été marquée par la baisse des captures et une légère augmentation des prix du poisson par rapport à la dernière décade. Ces captures sont enregistrées dans les pêches collectives et au niveau des lacs de retenue.

Les espèces dominantes dans les débarquements sont : Hydrocynus brevis(wuludyeye) , Heterotis niloticus (fana), Labeo (baman), Lates (Saalé), Clarias (Manogo), Tilapia (N'teben), Mormurus (Nana), Sinodontis (Konkon) .

Les prix moyens des poissons relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales régionales et le District de Bamako se présentent comme suit :

- ➡ KAYES : 3500 F CFA le kilogramme pour le Lates(Salée), 2250FCFA pour le Tilapia(N'Teben) ,
- ➡ KOULIKORO : 2560 F CFA le Kilogramme pour le Lates, 1750 FCFA pour le Tilapia,
- ➡ SIKASSO : 2500F CFA le kilogramme pour le Lates, 1400 FCFA pour le Tilapia,
- ➡ SEGOU : 1810 F CFA le kilogramme pour le Lates, 975 FCFA pour le Tilapia,
- ➡ MOPTI : 2500 F CFA le kilogramme pour le Lates, 1300FCFA pour le Tilapia,

➔ DISTRICT DE BAMAKO : 3285 F CFA le Kilogramme pour le Lates, 2070 FCFA pour le Tilapia.

VI. ETAT DE LA VÉGÉTATION

Les ressources ligneuses et herbacées s'épanouissent sur l'ensemble du domaine forestier national. Au niveau des massifs forestiers villageois, les rejets des souches sont dans un état végétatif satisfaisant. Les plans d'eau sont bien fournis et servent d'abreuvoir pour la faune sauvage.

Avec le retrait des transhumants des Parcs et Réserves de Faune, dans les Régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso, les gibiers commencent à les repeupler.

VII. SITUATION DES MARCHÉS AGRICOLES / ALIMENTAIRE

Les prix des céréales sur les marchés suivis au cours de cette décade sont restés globalement stables. Toutefois, il a été observé quelques fluctuations de prix au producteur sur certains marchés ruraux de Ségou et Mopti. Ainsi, ces variations de prix observées ont été :

- ▶ Des hausses pour le mil à Koutiala, Dioro, Dougouolo, Macina, Niono, Bankass, Diallassagou et Koulogon;
- ▶ Des hausses pour le sorgho à Bla, Diallassagou et Koulogon;
- ▶ Des hausses pour le riz local Gambiaka à Dioro, Dogofry et Shiango.

S'agissant des prix de gros à la vente, à Bamako, il a été constaté des hausses pour le mil et le sorgho sur les marchés de Bozola, Bagadadji et Niérala, et pour le maïs à Bozola. Malgré une tendance à la hausse des offres paysannes, l'état d'approvisionnement des marchés est resté bon.

NB : Il est à noter que l'écart important des fourchettes de prix du mil réside dans la qualité selon les zones de production. Les mil en provenance des régions de Sikasso et Mopti sont réputés de meilleure qualité que ceux de la Région de Ségou.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été relativement. Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre 140 F CFA le Kg pour le maïs à Sikasso et 250 F CFA le Kg pour le mil à Kayes Centre.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 350 F CFA le Kg pour le riz RM40

importé à Koulikoro et à Sikasso et 600 F CFA le Kg pour le riz étuvé blanc importé à Kayes.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont évolué dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 250 F CFA le Kg pour le riz étuvé rouge local à Mopti Digue et 500 F CFA le kilo pour le riz local Gambiaka à Kayes Centre.

Pour ce qui concerne le District de Bamako, les prix à la consommation des céréales sèches sont restés stables sur tous les points de vente suivis par rapport à la semaine écoulée. Ainsi les prix au détail couramment pratiqués dans le District ont été de 200 F CFA le Kg pour le maïs et le sorgho, 225 pour le mil, 250 pour les sorgho/maïs pilés, 300 pour le mil pilé, 350 pour les riz RM40 importés thaïlandais et vietnamien et le riz brisé importé, 375 pour le riz local Gambiaka (tout venant), 450 pour le niébé et 500 F CFA le Kg pour le fonio et pour le riz étuvé rouge importé.

Les céréales affichent des prix inférieurs à ceux de l'année dernière mais restent supérieurs aux prix moyens des cinq dernières années.

NB : Riz RM40 importé – Appellation commerciale de tout riz importé dont le taux de brisure est inférieur ou égal à 40% et qui a été adoptée par l'OMA.

La situation alimentaire est dans l'ensemble bonne dans le centre et le sud du pays à la faveur d'une bonne disponibilité céréalière sur les marchés et du niveau moyen à important suivant les communes des réserves alimentaires familiales. Par contre dans le nord du pays, la situation alimentaire se normalise progressivement mais demeure difficile avec le démarrage toujours timide des activités économiques.

Cette normalisation est la résultante de l'intensification du flux des échanges avec les zones pourvoyeuses en denrées alimentaires du sud du pays et le Niger et de l'efficacité des actions humanitaires en cours notamment de l'Etat et des Agences humanitaires. Les revenus monétaires des populations des régions du nord du pays demeurent fortement affectés.

VIII. PERSPECTIVES

Sur le plan météorologique, au cours de la deuxième décennie de juillet 2013, on assistera au maintien et au renforcement de l'air humide sur l'ensemble du pays, engendrant ainsi des activités pluvio-orageuses modérées, assez régulières et parfois importantes dans la majeure partie du pays.

Sur le plan hydrologique, la montée de niveaux devrait se poursuivre sur l'ensemble des cours d'eau.

Sur le plan phytosanitaire, la situation du criquet pèlerin reste toujours d'actualité dans les pays de l'Afrique du nord. Avec l'installation des pluies au Mali, on pourrait assister à une arrivée de groupe d'individus de Criquet pèlerin au cours des prochains jours. En conséquence des équipes de prospection seront bientôt déployées sur le terrain.

Sur le plan alimentaire, la situation restera bonne dans le centre et le sud du pays avec le niveau satisfaisant des réserves alimentaires familiales et le bon état d'approvisionnement des marchés en céréales.

Dans les régions du nord du pays, la situation alimentaire se consolidera au rythme de la pacification, de la poursuite des actions humanitaires, de la reprise des activités génératrices de revenus et de la production laitière pour la consommation humaine à la faveur de l'amélioration des conditions d'élevage.

IX. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 1^{ER} AU 10 JUILLET 2013)

- 1- Les paysans peuvent semer les mil/sorgho/maïs/arachide/niébé dont le cycle est de 3 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décennie du 11 au 20 juillet 2013 atteint ou dépasse 10 mm.
- 2- Il est demandé aux coopératives d'exploitants forestiers de veiller à la protection des rejets contre la dent du bétail et faire la coupe de forme et la conduite des rejets dans leurs massifs forestiers respectifs.
- 3- Il est demandé aux éleveurs et agro éleveurs de mettre fin à la divagation des animaux pour éviter des situations conflictuelles entre agriculteurs et éleveurs.
- 4- Il est également demandé aux transhumants des différentes localités de se munir des documents administratifs et zoo sanitaires pour des besoins de sécurité dans le cadre de leurs déplacements internes et transfrontaliers conformément à la loi portant charte pastorale en République du Mali.
- 5- Il est enfin demandé à tous les pasteurs de veiller au respect des pistes d'accès aux pâturages, points d'eau et gîtes d'étape conformément aux conventions locales communales, intercommunales et textes législatifs en vigueur. Il est conseillé à tous les pêcheurs d'éviter toutes les pratiques pouvant nuire à la chaîne de reproduction des poissons en cette période d'hivernage et de se conformer aux textes réglementaires en vigueur et aux conventions locales établies en vue de la gestion rationnelle des ressources halieutiques.

Bamako, le 12 juillet 2013
LE GTPA.

Tableau : Situation hydrologique

N°	Station	Fleuves	Hauteurs moyennes décadaires (cm)							Débits (m ³ /s)	Obs.
			Moy	Année 2012	Année 2013	Décade Précédente	Ecart a13-déc préc	Ecart a13-a12	Ecart a13-Moy		
1	Bamako	Niger	90	92	70	51	19	-22	-20		
2	Koulikoro	Niger	190	154	110	80	30	-44	-80		
3	Kirango	Niger	183	128	43	-94	137	-85	-140		
4	Mopti	Bani/Niger	196	206	111	100	+	-95	-85		
5	Diré	Niger	84	74	48	50	-2	-26	-36		
6	Ansongo	Niger	55	+	90	68	22	+	35		
7	Bougouni	Baoulé	85	132	174	+	+	42	89		
8	Selingué- Amont	Sankarani	+	34079	+	34139	+	+	+		cm IGN
9	Kayes	Sénégal	185	298	334	262	72	36	149		
10	Manantaly- Amont	Bafing	+	19315	19459	19201	258	144	+		cm IGN
11	Bafing Makana	Bafing	+	385	176	<i>sec</i>	+	-209	+		
12	Gourbassy	Falémé	87	115	83	<i>sec</i>	+	-32	-4		
13	Oualia	Bakoye	139	146	195	123	72	49	56		

Le signe + indique les valeurs inconnues.

PLUVIOMETRIE DECADEAIRE (mm)

Période du 1^{er} au 10 juillet 2013

N°	STATIONS	PLUIES DECADEAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1 ^{er} MAI				POURCENTAGES			
		PD13	NJD13	PD12	ND	PC13	NJPC	PC12	CN	PD13/ND	PC13/CN	PC13/PC12	PD13/PD12
1	KAYES	39.6	5	64.3	39.6	149.6	14	138.4	120.8	100	124	108	62
2	NIORO DU SAHEL	39.0	4	31.4	24.8	142.1	10	69.4	83.7	157	170	*	124
3	YELIMANE	42.3	5	77.1	26.6	110.3	15	134.4	81.2	159	136	82	55
4	DIEMA	74.5	3	95.2	42.8	141.5	12	184.6	122.7	174	115	77	78
5	MAHINA	54.4	5	55.0	56.6	230.8	19	226.3	192.7	96	120	102	99
6	BAFOULABE	83.1	5	89.9	49.6	255.2	14	226.7	177.4	168	144	113	92
7	KITA	76.3	5	68.2	53.4	175.9	20	194.0	219.4	143	80	91	112
8	KENIEBA	52.3	4	59.3	74.6	151.4	21	223.8	265.7	70	57	68	88
9	KOULIKORO	39.7	3	161.7	43.8	213.4	15	360.3	200.8	91	106	59	25
10	BAMAKO VILLE	31.1	5	159.1	56.8	230.5	20	428.0	234.4	55	98	54	20
11	BAMAKO SENOU	47.0	7	157.4	59.9	223.6	22	394.0	241.1	78	93	57	30
12	SOTUBA	34.4	4	159.1	54.2	196.7	16	322.8	231.8	63	85	61	22
13	KATIBOUGOU	31.9	4	137.0	49.2	221.4	17	344.6	204.2	65	108	64	23
14	KATI	56.4	3	131.7	51.7	254.5	14	382.5	209.1	109	122	67	43
15	BAGUINEDA	42.0	4	174.0	54.8	298.0	16	397.0	218.2	77	137	75	24
16	OUELESSEBOUG.	70.2	4	101.8	65.8	244.6	21	344.8	285.4	107	86	71	69
17	SELINGUE	60.6	6	61.7	60.1	213.4	21	377.3	297.7	101	72	57	98
18	DIOILA	36.8	4	117.6	60.5	329.5	22	340.9	227.9	61	145	97	31
19	KOLOKANI	39.0	3	128.9	42.8	92.3	9	274.3	128.8	91	72	34	30
20	DIDIENI	6.5	3	105.0	39.7	94.2	17	202.5	143.5	16	66	47	6
21	NARA	35.4	5	48.7	24.8	78.7	17	99.0	73.9	143	106	79	73
22	BANAMBA	45.8	3	87.0	44.9	123.8	12	226.8	153.0	102	81	55	53
23	KANGABA	-9.9	-9.9	120.4	60.0	178,7*	14*	406.8	272.2	-9.9	84	62	-9.9
24	SIKASSO	93.0	5	73.7	60.3	316.8	29	288.9	313.6	154	101	110	126
25	BOUGOUNI	36.8	4	104.7	66.1	321.1	27	443.7	315.4	56	102	72	35
26	YANFOLILA	54.0	3	63.0	56.1	294.0	17	299.0	297.6	96	99	98	86
27	KOUTIALA	79.0	7	78.4	57.5	199.0	28	291.3	240.4	137	83	68	101
28	N'TARLA IRCT	67.0	3	55.0	62.3	154.0	10	260.0	231.4	107	67	59	122
29	KADIOLO	88.0	4	116.0	55.4	456.0	24	265.0	277.6	159	164	172	76
30	KOLON DIEBA	33.2	6	177.6	64.8	278.7	29	404.8	309.0	51	90	69	19
31	YOROSSO	88.0	6	82.0	57.0	226.5	14	265.0	220.1	154	103	85	107
32	SEGOU	27.6	3	76.3	50.8	178.0	17	257.8	159.9	54	111	69	36
33	SAN	76.3	4	49.4	56.4	164.3	17	272.5	167.3	135	98	60	154
34	BLA	53.0	5	65.5	50.5	112.5	13	283.0	181.1	105	62	40	81
35	BAROUELI	53.0	3	145.0	48.9	277.0	13	261.5	161.1	108	172	106	37
36	KONOBOUGOU	-9.9	-9.9	82.5	64.8	188,0*	6*	233.9	309.0	-9.9	77	124	-9.9
37	NIONO	10.5	3	18.5	33.9	130.5	10	144.5	96.2	31	136	90	57
38	KE-MACINA	25.0	1	44.3	37.0	77.3	8	106.6	108.3	68	71	73	56
39	TOMINIAN	83.0	3	129.0	46.3	197.0	11	420.5	155.3	179	127	47	64
40	MOPTI	19.6	4	34.3	31.2	90.4	17	132.7	96.2	63	94	68	57

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante * = >200%
X13et X12: paramètres des années 2013 et 2012 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 13 et 12 nulles CN: cumul Normal